

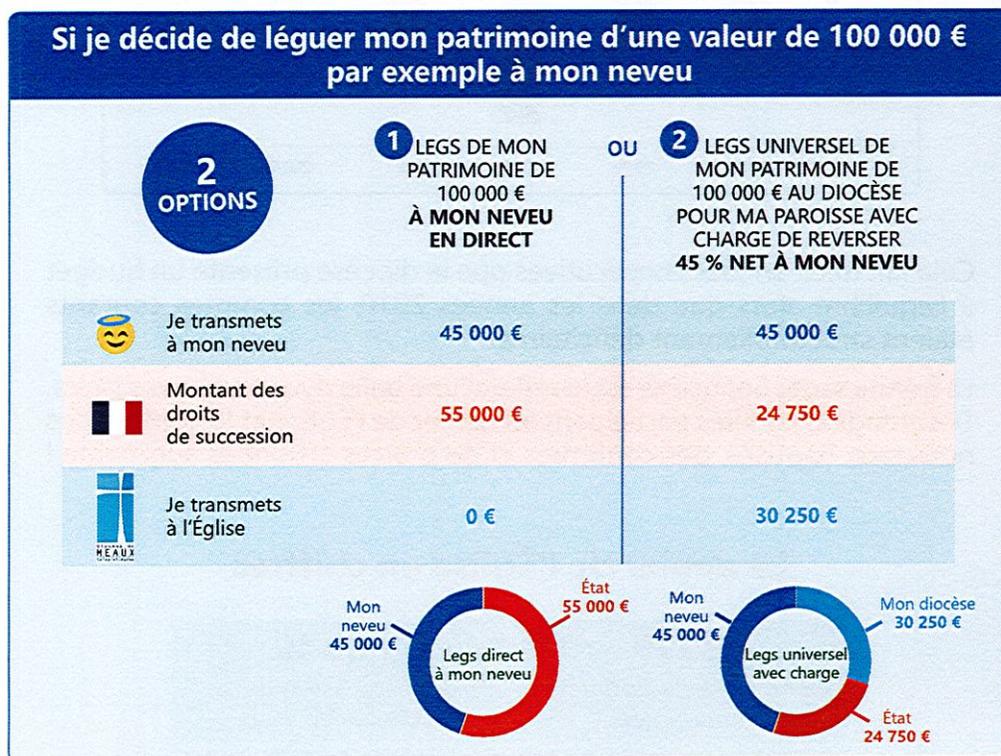
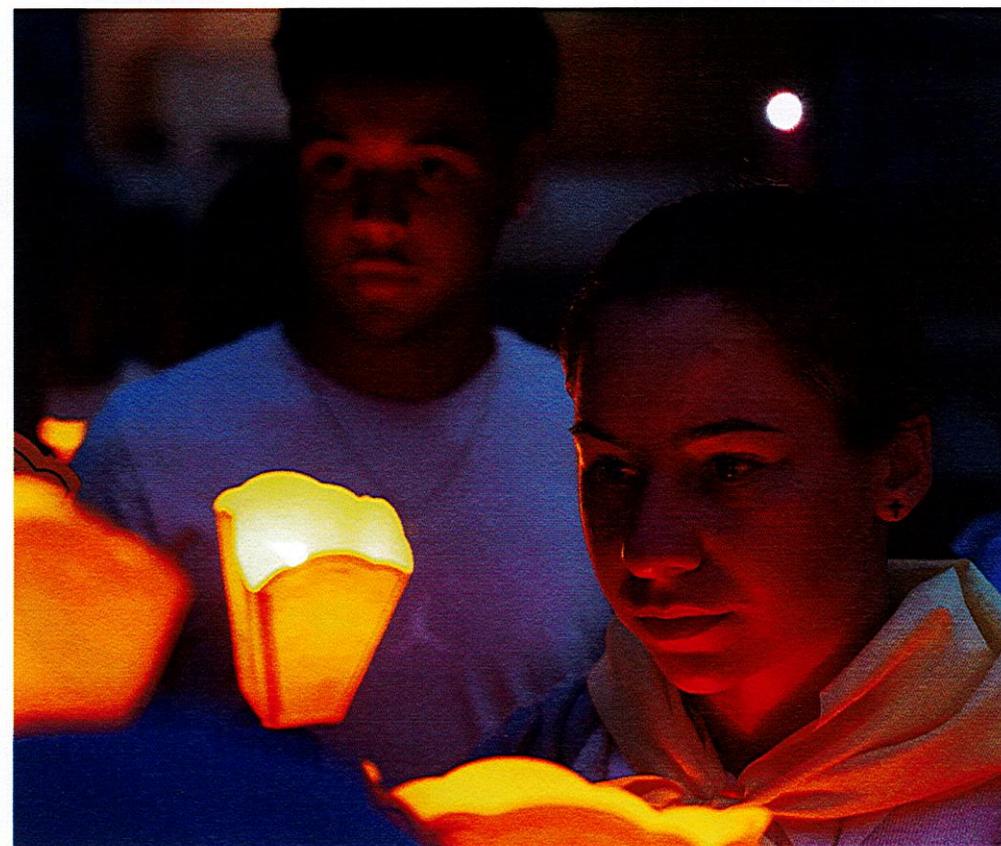
Legs, donations, assurances-vie

Le diocèse est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie, nets de frais de succession ou de mutation.

Cet acte ultime de générosité permet de construire l'Église de demain en investissant dans la construction ou la réhabilitation d'églises ou de bâtiments paroissiaux.

En 2023, un poste salarié a été créé par le diocèse pour accompagner les personnes qui organisent leur succession et envisagent de gratifier l'Église d'un legs.

Le point sur les finances du Pôle missionnaire de Meaux 2023



Renseignements au 01 64 36 41 26 ou par mail à legs@catho77.fr

ADM - 7 rue Notre Dame 77100 Meaux
01 64 36 41 00 - accueil@catho77.fr

Les comptes du pôle missionnaire de Montereau

Les charges courantes

- 24% Rémunération des prêtres
- 7% Salaires des laïcs
- 3% Impôts, taxes et charges sociales
- 30% Achats et charges externes (fournitures, carburant, achat pour le culte...)
- 4% Autres charges (catéchèse, pèlerinages, cierges)
- 10% Locaux paroissiaux (entretien, chauffage, électricité...)
- 22% Solidarité diocésaine (services diocésains, soutien aux pôles les plus pauvres...)



Les ressources courantes

- 26% Denier de l'Église
- 26% Quêtes
- 18% Casuel (mariage, baptêmes, obsèques)
- 3% Dons divers
- 6% Cierges
- 6% Souscription
- 3% Inscriptions (cathéchisme, pèlerinages)
- 12% Autres recettes (location de salle, librairie...)



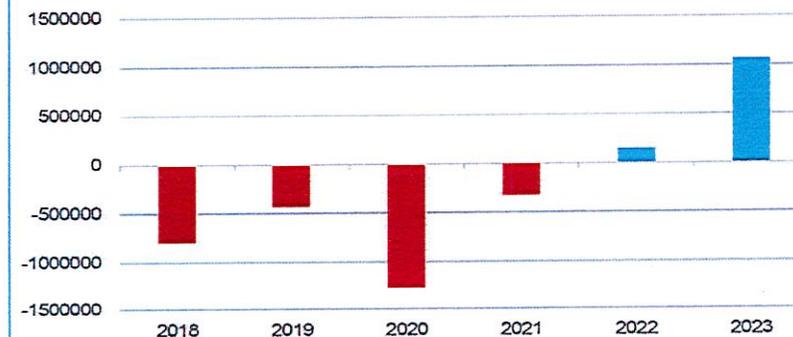
85 % des ressources sont issues de la générosité du public

Le résultat (en K€)

Résultat courant	-10 K€
Résultat financier	1 K€
Résultat exceptionnel	0 K€
Résultat	-9 K€

Les comptes du diocèse

Évolution du résultat courant



Cela fait deux années consécutives que le diocèse présente un budget à l'équilibre alors que dans les années 2010, les comptes courants étaient structurellement déficitaires.

La bonne santé financière est le reflet d'une belle dynamique pastorale. Davantage de fidèles participent au denier de l'Église et le nombre des nouveaux baptisés, des confirmés et de prêtres ordonnés augmente !

Le denier de l'Église en chiffres

8 779 Le nombre de donateurs au denier	+4,5 % La progression de la collecte en 1 an
29 % La part de donateurs en prélèvement automatique	971 Le nombre de nouveaux donateurs

Les comptes du diocèse sont certifiés conformes par un commissaire aux comptes indépendant et sont publiés au Journal Officiel.